

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/la-famille-missionnaire-de-notre-dame-une-communaute-qui-doit-etre-respectee-et-soutenue>

La Famille Missionnaire de Notre Dame, une Communauté qui doit être respectée et soutenue



- C

des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -
Date de mise en ligne : vendredi 15 novembre 2019

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

La Famille Missionnaire de Notre Dame, une Communauté qui doit être respectée et soutenue dans sa mission au service du Christ et du salut des âmes

La Famille Missionnaire de Notre Dame est une Communauté dynamique qui doit être respectée, aimée et soutenue dans sa mission au service du Christ, de la Vierge Marie et du salut des âmes. Elle accomplit une oeuvre d'évangélisation remarquable et a acquis un rayonnement certain, justifiant l'extension de ses locaux pour l'accueil des pèlerins. Elle a droit à la protection de tous, tout particulièrement à la protection de l'Etat, garant de la liberté de culte, d'opinion et d'expression. Nous lui adressons tout notre soutien et encouragements.

Guy Barrey

Communiqué de la Famille Missionnaire de Notre Dame
14 novembre 2019

« La Famille Missionnaire de Notre Dame souhaite exprimer quelques réflexions suite à deux événements récents survenus dans le village de Saint Pierre de Colombier :

" Tout d'abord suite aux affichages sauvages et aux graffitis réalisés en plusieurs endroits de la commune dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre.

La Famille Missionnaire de Notre Dame condamne ces actions en raison, premièrement, des dégâts causés (détérioration d'un transformateur EDF, de bâtiments publics, de la boîte aux lettres de la Poste), et deuxièmement, du contenu des affichages : violence des propos (« Non aux cathos intégristes. Non à la basilique. » « Laisse béton. Dieu est mort ») et utilisation d'enseignements du Père Bernard sur l'avortement, le mariage homosexuel, ou d'autres thèmes. Pour cela, la Famille Missionnaire de Notre Dame est qualifiée sur ces affiches de « fasciste, réactionnaire, colonialiste, anti-IVG, anti-contraception et homophobe ».

Il nous paraît légitime de rappeler que la Communauté ne fait pourtant que transmettre sur ces points l'enseignement de l'Église catholique. On a le droit de ne pas être d'accord ; mais on doit respecter la liberté d'opinion et d'expression. On a également le droit d'exprimer son désaccord, mais dans le respect des lois et du vivre ensemble le plus élémentaire. De fait, le Pape François ne dit pas autre chose que le Père Bernard sur l'avortement, par exemple quand le Pape affirme que l'avortement est « un crime » (interview du pape François du 17 février 2016).

La Famille Missionnaire de Notre Dame, une Communauté qui doit être respectée et soutenue

Les qualificatifs employés peuvent être considérés comme injurieux. Or, l'injure publique est une infraction pénale dûment réprimée par la loi du 29 juillet 1881. Une plainte a donc été déposée en gendarmerie contre les auteurs de ces affichages et de ces graffitis sauvages.

" D'autre part, a eu lieu, le dimanche 10 novembre une manifestation d'opposants à la sortie de la Messe dominicale. La prière liturgique qui n'était pas terminée a été interrompue par des cris d'hostilité et des slogans nettement antireligieux.

La Famille Missionnaire tient à rappeler que toutes les démarches qu'elle a faites en vue du projet du site Notre-Dame des Neiges ont été faites dans la plus stricte légalité selon les directives de l'État.

Par rapport à la question écologique, elle est en dialogue avec le Parc Naturel Régional sur la question de la biodiversité. Évoquer la disparition de terres agricoles ne peut constituer un argument fondé, puisque la vente de tous ces terrains a été soumise à la SAFER, comme la loi le prescrit, de sorte que tout agriculteur qui l'aurait souhaité aurait pu acquérir ces terrains, non cultivés depuis des décennies.

Il faut donc admettre que c'est malheureusement la question religieuse qui pose problème, et la présence d'une communauté religieuse qui est contestée. C'est pourquoi nous demandons à tous le respect d'une saine laïcité et des lois de la République, en particulier le droit à la liberté religieuse.

Enfin, la Famille Missionnaire de Notre Dame tient à souligner qu'à l'heure actuelle une dizaine d'entreprises de la Communauté de communes sont engagées dans ce projet, ainsi que plusieurs autres du bassin de vie d'Aubenas, contribuant ainsi à faire vivre des familles de notre territoire.

Nous remercions tous ceux, et ils sont nombreux, qui contribuent à l'avancée de ce projet et nous prions pour les élus et pour toutes les personnes qui manifestent leur soutien à notre Communauté. »

Site source :

[fmnd](#)